

Orléans, mardi 10 juillet 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Signature de l'arrêté déclarant d'utilité publique les travaux nécessaires à l'aménagement de l'A10 au nord d'Orléans**

Jean-Marc FALCONE, Préfet de la région Centre-Val de Loire, Préfet du Loiret, a signé le 9 juillet 2018, l'arrêté déclarant d'utilité publique, les travaux nécessaires à l'aménagement de l'A10, au nord d'Orléans.

Les travaux de cet ouvrage linéaire de 16 km comprennent :

- l'aménagement d'une voie supplémentaire dans chaque sens de circulation sur les 16 km de l'autoroute A10, situés entre les bifurcations avec l'A19 et l'A71 ;
- le réaménagement de la bifurcation A10/A71 ;
- l'adaptation de la bifurcation A10/A19 ;
- la construction d'un parking de covoiturage à proximité de l'échangeur d'Orléans nord à Saran.